

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **56 (1964)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

56^e année

Décembre

N° 12

Démocratisation des études professionnelles et techniques

Par *Jean Møri*

Partout dans le monde, le phénomène des transferts de main-d'œuvre se manifeste et bouleverse l'image naguère encore statique de l'économie.

Alors que, en 1888, 37,7% de la population active de notre pays était occupée dans l'agriculture, ce pourcentage est tombé à 11,6%. Celui du secteur secondaire de l'industrie a passé de 41,4% en 1888 à 49,5%. Durant la même période, le secteur tertiaire (services) a sauté de 24,1% à près de 62%.

Cela signifie que le besoin d'une main-d'œuvre de qualité à tous les niveaux s'accroît sans cesse. Cette évolution confère une actualité accrue au problème de la démocratisation des études et de la formation professionnelle.

Ce bouleversement d'une image traditionnelle se poursuit et s'étend rapidement avec la conquête de nouvelles sources d'énergie et l'avènement de la cybernétique.

Il n'est pas étonnant dès lors que, partout, le problème de la relève scientifique et technique et par voie de conséquence celui de la démocratisation des études et de la formation professionnelle, se posent avec acuité. Chez nous encore davantage qu'ailleurs. La révision de la loi fédérale sur la formation professionnelle ne permet pas de résoudre tous les problèmes. Elle ouvre seulement de nouvelles possibilités d'encourager plus efficacement les jeunes gens à faire un apprentissage, à conquérir un certificat de capacité professionnelle ou un diplôme dans leur propre intérêt et celui de la collectivité. Mais il reste à réformer de façon plus radicale la politique sociale, pour utiliser davantage et mieux que jusqu'à maintenant les aptitudes d'enfants de travailleurs: par des prestations en nature, des bourses ou même en introduisant un système révolutionnaire de rémunération analogue aux prestations que l'employeur doit souvent verser à l'apprenti, en vertu du contrat d'apprentissage ou d'autres